



### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Ouverture de la réunion par le président de la Fédération, Pierre Bergeron, à 13 h 09. Le président souhaite la bienvenue aux délégués et les remercie de leur présence.

### **2. NOMINATION DES PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président agit d'office à titre de président de l'assemblée. Suzanne Fortier se propose pour agir à titre de secrétaire de l'assemblée. Pierre Bergeron appuie. Adopté à l'unanimité.

### **3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'ASSEMBLÉE – QUORUM ET AVIS DE CONVOCATION**

Le président de l'assemblée confirme que le délai d'envoi (30 jours) de l'avis de convocation prévu aux règlements de la FQCSF est respecté, puisqu'il a été envoyé le 1er mai dernier. Nos règlements généraux stipulent que le quorum est fixé au nombre de membres présents. **(Annexe 1)**

### **4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le président de l'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour. René St-Onge en propose l'adoption. Guy Couture appuie. Adopté à l'unanimité. **(Annexe 2)**

### **5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 17 JUIN 2023**

Le président de l'assemblée avise les participants que, selon nos règlements généraux, il doit procéder à la lecture du projet de l'assemblée générale annuelle Ce document ayant été publié sur le site Internet de la FQCSF et ayant été envoyé aux directeurs des clubs avant l'AGA, il demande d'être dispensé de la lecture.

Dolorès Fortin propose l'exemption de la lecture du procès-verbal. Louise Poitras appuie. Adopté à l'unanimité.

Guy Couture propose l'adoption du procès-verbal de l'AGA du 17 juin 2023. Dolorès Fortin appuie. Adopté à l'unanimité. **(Annexe 3)**

## **6. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL**

### **a) Rapport du président**

Pierre Bergeron présente son rapport. (Rapport annuel pages 5 et 6).

### **b) Rapport du directeur général**

Jacques LeBel présente un résumé du rapport annuel. (Rapport annuel pages 7 à 22). Le président et le directeur général répondent aux questions. Luc Perron nous fait part qu'au rapport annuel, il n'y a pas de mention des tournois Les Hivernales 2024 et du Festival international de Rimouski. Pierre Bergeron reçoit le commentaire et constate qu'il y a eu oubli.

## **7. RAPPORT FINANCIER 2023-2024 ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024-2025**

Pierre Bergeron présente l'exercice financier clos le 31 mars 2024 qui a été distribué aux participants. Des précisions sont apportées par la trésorière Angèle Courteau. Pierre Bergeron présente les prévisions budgétaires pour l'exercice 2024-2025.

## **8. ADOPTION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX**

Jacques LeBel présente les modifications aux règlements généraux qui ont été adoptés au préalable par le conseil d'administration. Thérèse Fortin en propose l'adoption. Nathalie Walter appuie. Adopté à l'unanimité.

## **9. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR**

Pierre Bergeron suggère de retenir à nouveau les services du *Groupe RDL Drummondville* en soulignant la compétence de la firme et leur connaissance du dossier de la Fédération.

Anne Beaulieu propose cette entreprise à titre de vérificateur des comptes de la FQCSF pour l'exercice 2024-2025. Odette Gagnon appuie. Adopté à l'unanimité.

## **10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions a été concluante durant la plénière de l'avant-midi. Les membres acceptent de passer au point suivant.

## **11. ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le président de l'assemblée demande une proposition afin de nommer le président et le secrétaire d'élection. Guy Couture propose que Richard Lapointe agisse à titre de président d'élection et que Louise Blais agisse comme secrétaire d'élection. Dolorès Fortin appuie. Adopté à l'unanimité.

Le président d'élection résume les règlements de la FQCSF et le processus électoral. Il indique l'état du mandat des sept administrateurs :

Pierre Bergeron	en cours de mandat
Denis Desjardins	en cours de mandat
Angèle Courteau	en cours de mandat
Dino Barnabé	ne sollicite pas un nouveau mandat

Richard Lapointe	ne sollicite pas un nouveau mandat
Jacqueline Lemenu	sollicite un nouveau mandat
Luc Perron	ne sollicite pas de nouveau mandat

Il y a quatre postes à pourvoir.

Le président d'élection explique le déroulement du vote. Il précise que les administrateurs sortants sont rééligibles. Le président de l'assemblée déclare la période de mise en candidature ouverte. Il nous fait part qu'il y a quatre personnes qui ont posées leur candidature : Jacqueline Lemenu, Lyne Laramée, Suzanne Fortier et Richard Verret qui est absent. Comme il y a un nombre suffisant de candidats pour combler les postes vacants, nos règlements mentionnent qu'il n'est pas nécessaire d'aller vers l'assemblée pour d'autres candidatures. Guy Couture propose d'accepter les quatre candidatures. André Deguire appuie. Adopté à l'unanimité.

### **AJOURNEMENT**

L'assemblée est ajournée pour permettre aux élus de se retirer afin de se répartir les postes au conseil d'administration.

### **RETOUR EN ASSEMBLÉE**

Le président annonce la composition du CA pour l'exercice 2024-2025 :

Président	Pierre Bergeron
Vice-président	À déterminer
Trésorière	Angèle Courteau
Secrétaire	Suzanne Fortier
Administrateur	Denis Desjardins
Administratrice	Lyne Laramée
Administratrice	Jacqueline Lemenu
Administrateur	Richard Verret

Michèle Gingras s'adresse à l'assemblée afin qu'on remercie les administrateurs sortants. Les membres ont réagi en applaudissant chaleureusement.

### **12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Pierre Bergeron propose la levée de l'assemblée. Suzanne Fortier appuie. La séance est levée à 16 h 12.

---

Pierre Bergeron  
Président

---

Suzanne Fortier  
Secrétaire

## **ANNEXE 1**

### Présences

Audet Lucie;

Beaulieu Anne; Beaulieu Luce; Beauregard Alain; Beauregard Claudine; Bergeron Pierre; Bouchard Marcelle; Blais Louise; Bolduc Lucie;

Coulombe Sylvain; Courteau Angèle; Courteau Frédérick; Couture Gilles; Couture Guy;

Deguire André; Desjardins Denis; Desjardins Monique;

Fortier Suzanne; Fortin Dolorès;

Gagnon Odette; Gingras Michèle;

Jacquier Daniel;

Labrecque Guy; Lajeunesse Renée; Lalonde Daniel; Lapointe Richard; Laramée Lyne; LeBel Jacques d.g.; Lemenu Jacqueline;

Malluk Claude; Marsigny Françoise; Mercier Jocelyne B.; Mercier Johanne; Mercier Michel;

Paquet Lise; Perreault Claudine; Perron Luc; Pigeon Marie-Josée; Plante Francine; Poitras Denise; Pouliot Diane, Provencher Gaétane;

Sabourin Monique; St-Onge Renée;

Tremblay Pierre; Tremblay Jean-Simon; Trevily Annie;

Verrault Lise;

Water Nathalie.

TOTAL : 49

## **ANNEXE 2**

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FQCSF SAMEDI 01 JUIN 2024, 13 h**

#### **Ordre du jour**

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Nomination des président et secrétaire de l'Assemblée
3. Constatation de la régularité de l'assemblée – Quorum et avis de convocation
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 17 juin 2023
6. Présentation du rapport annuel
  - a) Rapport du président
  - b) Rapport du directeur général
7. Rapport financier 2023-2024 et prévisions budgétaires 2024-2025
8. Adoption des règlements généraux
9. Nomination du vérificateur
10. Période de questions
11. Élection au Conseil d'administration
12. Levée de l'Assemblée

## ANNEXE 3



DE LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE  
SCRABBLE® FRANCOPHONE, TENUE LE  
17 JUIN 2023, À DRUMMONDVILLE

### PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES

---

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Ouverture de la réunion par le président à 13 h 09.

Le président souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence.

**2. NOMINATION DES PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président du conseil d'administration de la FQCSF, Richard Lapointe, agit d'office à titre de président de l'assemblée.

Renée Lajeunesse propose que Gisèle Doyon agisse à titre de secrétaire de l'assemblée. Claudine Moranville appuie.

À la suite du vote, la proposition est adoptée à l'unanimité.

**3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'ASSEMBLÉE – AVIS DE CONVOCATION ET QUORUM**

Le président de l'assemblée confirme que le délai d'envoi de l'avis de convocation prévu aux règlements de la FQCSF (30 jours) est respecté, puisqu'il a été envoyé le 17 mai dernier. Le quorum, fixé au nombre de membres présents, est également respecté.

**4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le président de l'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour.

Sylvain Coulombe en propose l'adoption. Gaétan Plante appuie.

À la suite du vote, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**Annexe 1**

**5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 18 JUIN 2022 ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2022**

Le président de l'assemblée avise les participants que, selon les règlements de la FQCSF, il doit procéder à la lecture du projet de l'assemblée générale annuelle du 18 juin 2022 ainsi que de celui de l'assemblée générale extraordinaire du 15 octobre 2022. Ces documents ayant été préalablement publiés sur le site Internet de la FQCSF et ayant été envoyés aux participants avant l'AGA, il demande d'être dispensé de cette lecture.

Guy Couture propose l'exemption de la lecture du procès-verbal de l'AGA du 18 juin 2022. Dolorès Fortin appuie.

Guy Couture propose l'adoption du procès-verbal de l'AGA du 18 juin 2022. Dolorès Fortin appuie.

**Annexe 2**

Dolorès Fortin propose l'exemption de la lecture du procès-verbal de l'AGE du 15 octobre 2022. Pierre Bergeron appuie.

Dolorès Fortin propose l'adoption du procès-verbal de l'AGE du 15 octobre 2022, tel que présenté. Pierre Bergeron appuie **Annexe 3**

À la suite du vote, les procès-verbaux de l'AGA du 18 juin 2022 et du 15 octobre 2022 sont adoptés à l'unanimité.

**6. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL a) Rapport du président Voir le rapport annuel page 8**

Richard Lapointe présente un rapport verbal.

**b) Rapport de la directrice générale Voir le rapport annuel page 9 à 21**

Lyne Boisvert présente son rapport en résumant le document imprimé.

Le président et la directrice générale répondent aux diverses questions des participants.

**7. RAPPORT FINANCIER 2022-2023 ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023-2024**

Francine Plante présente un projet d'états financiers en date du 31 mars 2023; ce document est distribué aux participants.

Des précisions sont apportées par Richard Lapointe. Il mentionne entre autres que l'expertcomptable de la FQCSF n'a pas été en mesure de présenter une version finale de ce document, car le rapport concernant la subvention d'appariement, le fonds de réserve ainsi que le fonds de dotation, fourni par le RLSQ quant à la campagne philanthropique 2022-2023 de la FQCSF, n'est pas conforme à la réalité. Néanmoins, les informations présentées donnent une bonne idée de la situation avantageuse de la Fédération lui permettant le développement prévu à la planification stratégique.

Richard Lapointe présente les prévisions budgétaires pour l'exercice 2023-2024.

**8. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR**

Francine Plante suggère de retenir les services du Groupe RDL Drummondville sencrl pour le prochain exercice financier.

Anne Beaulieu propose la firme Groupe RDL Drummondville sencrl à titre de vérificateur des comptes de la FQCSF pour l'exercice 2023-2024. Claude Charron appuie. À la suite du vote, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**9. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Durant la plénière de l'avant-midi, on a répondu aux questions des membres.

**10. ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Richard souligne le départ de Francine Plante après plus de 20 années au conseil de la FQCSF; on lui remet un chèque au montant de 4 000 \$ pour sa participation du CM de 2024 à Vichy, si elle le souhaite.

Le président salue également l'apport de Louise Blais à titre d'administratrice et lui souhaite la bienvenue à titre d'agente de développement.

Le président de l'assemblée demande une proposition afin de nommer le président et le secrétaire d'élection.

Claude Charron propose que Richard Lapointe agisse comme président d'élection et que Gisèle Doyon agisse à titre de secrétaire d'élection. Gaétan Plante appuie. À la suite du vote, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Le président d'élection résume les règlements de la FQCSF et le processus électoral. Puis, il indique l'état du mandat des sept administrateurs.

Richard Lapointe : en cours de mandat Luc Perron :  
en cours de mandat Gisèle Doyon : en cours de mandat  
Dino Barnabé : en cours de mandat  
Angèle Courteau : terme échu – sollicite un nouveau mandat Louise Blais :  
terme échu – non éligible  
Francine Plante : terme échu – ne sollicite pas de nouveau mandat

Il reste donc trois postes à pourvoir.

Le président d'élection apporte des précisions sur la formation du comité de sélection des administrateurs. Comme nous n'avons reçu qu'une seule candidature, il n'a pas été nécessaire de faire appel aux services de Dupuis Ressources humaines pour procéder au choix d'un candidat. Il explique également le déroulement du vote. Les participants sont invités à proposer un membre éligible. Selon l'article 33 des règlements généraux de la FQCSF, les délégués et les observateurs membres de la Fédération présents peuvent être mis en nomination lors de ces élections, de même que les membres en règle qui ont fait parvenir une procuration écrite au président avant l'assemblée générale. La proposition doit être appuyée par un autre membre.

Le président d'élection mentionne également qu'on peut se proposer soi-même pourvu qu'on reçoive un appui. Les administrateurs sortants sont en principe rééligibles, mais une proposition en bonne et due forme doit être reçue de l'assemblée. Après cette explication, le président de l'assemblée déclare la période de mise en candidature ouverte

<b>Proposeur</b>	<b>Appuyeur</b>	<b>Candidat proposé</b>	<b>Acceptation</b>
Danielle Bernier	Pierre Bergeron	Pierre Bergeron	Oui
Claude Charron	Gaétan Plante	Angèle Courteau	Oui
Anne Beaulieu	Guy Couture	Claudine Moranville	Non
Lucie Audet	Anne Beaulieu	Non	
Daniel D. Tremblay	Nicole Bernier	Lucie Audet	Non

Après avoir déclaré close la période mise en candidature, le président d'élection procède à l'appel des candidats pour connaître leur intérêt en débutant par le dernier nom proposé et en terminant par le premier.

Lucie Audet refuse sa mise en candidature.  
Anne Beaulieu refuse sa mise en candidature.  
Claudine Moranville refuse sa mise en candidature.  
Angèle accepte sa mise en candidature.  
Pierre Bergeron confirme son intérêt.

Le président déclare élus par acclamation Angèle Courteau et Pierre Bergeron. Il reste un poste pourvoir.

Guy Couture propose que le Conseil d'administration pourvoie le poste vacant au cours de la prochaine année. Danièle Bernier appuie.  
À la suite du vote, la proposition est adoptée à l'unanimité.

## **AJOURNEMENT**

L'assemblée est ajournée à 15 h 30 pour permettre au nouveau conseil d'administration de se retirer.

## **RETOUR EN ASSEMBLÉE**

Le président annonce la composition du CA pour l'exercice 2023-2024 :

Richard Lapointe	président
Luc Perron	vice-président
Angèle Courteau	trésorière
Gisèle Doyon	secrétaire
Dino Barnabé administrateur	Pierre Bergeron administrateur

**11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Claude Charron propose la levée de l'assemblée. Sylvain Coulombe appuie.  
La séance est levée à 15 h 55.

---

Richard Lapointe  
Président de l'assemblée

---

Gisèle Doyon  
Secrétaire de l'assemblée